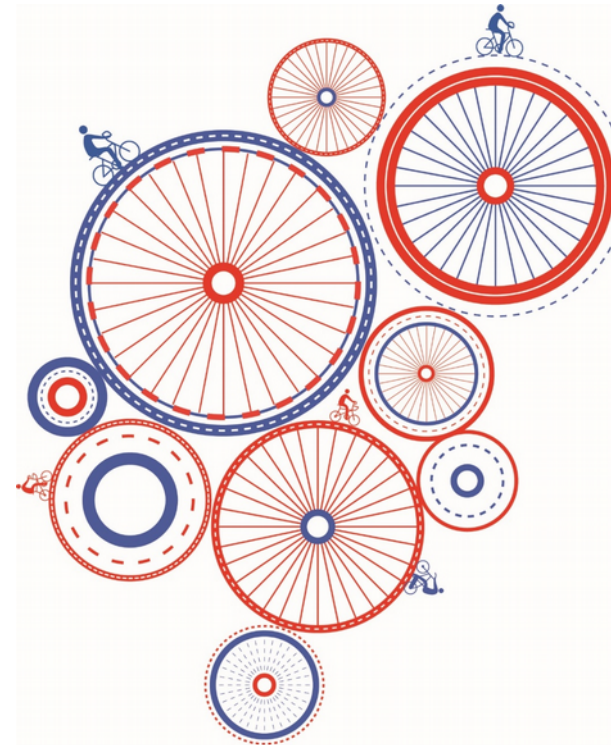




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à projets AVELO2 – développer le système vélo dans les territoires



Sommaire

1

Contexte et enjeux des politiques cyclables

2

Le programme CEE AVELO2

3

L'appel à projets AVELO2

- Les territoires éligibles
- Les axes de l'appel à projets
- Un accompagnement financier et technique
- Comment et quand candidater

1

Contexte et enjeux des politiques cyclables

Le programme AVELO

Programme de certificats d'économie d'énergie (CEE) – en cours (mai 2019 – décembre 2022) – 13M€ - 224 bénéficiaires

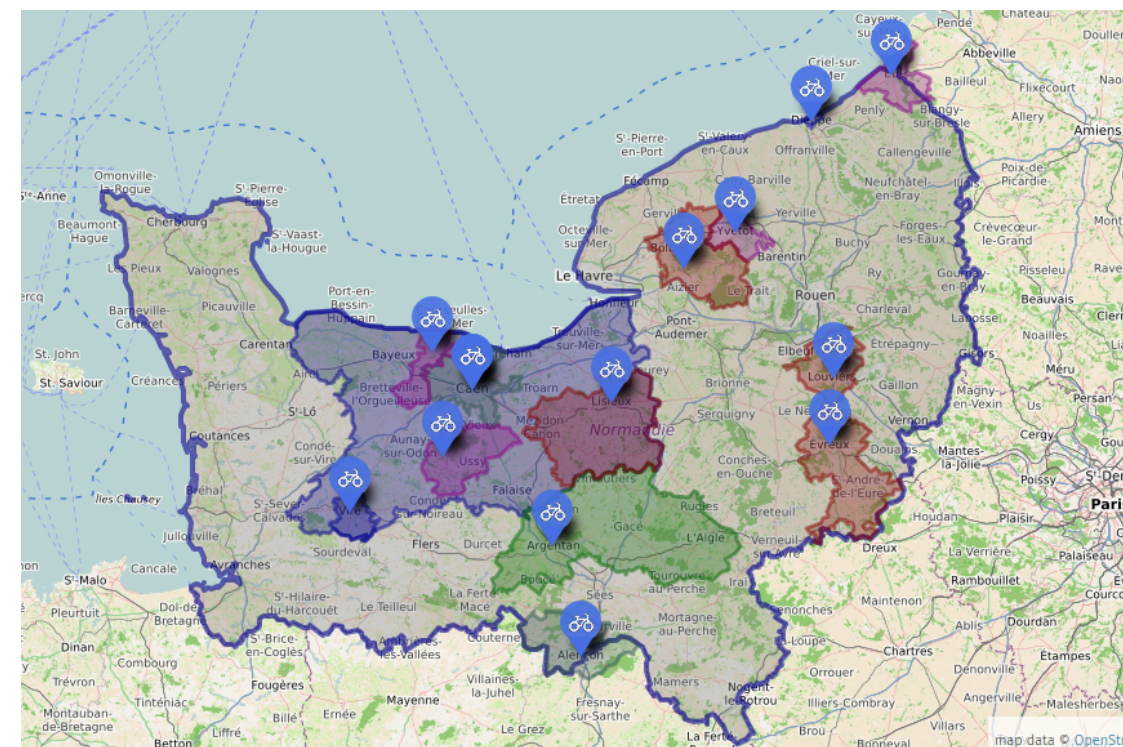
En Normandie : **14 territoires lauréats** : **772 262 habitants concernés**

- **4 communautés de communes**
- **4 communautés d'agglomération**
- **2 communautés urbaines**
- **1 PETR**
- **2 communes**
- **1 conseil départemental**

1 024 954€ d'aides ADEME + CEE

3 314 506€ de projets investis par les lauréats

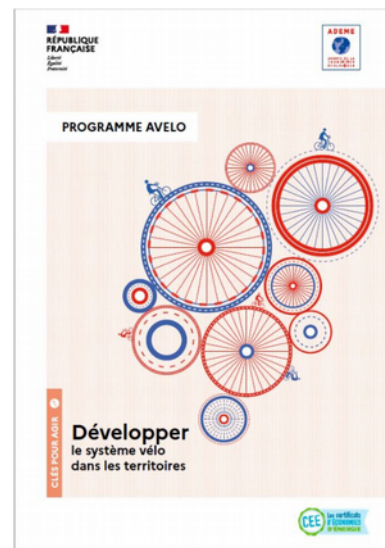
Cartographie des lauréats



Les autres actions de l'ADEME en faveur du vélo

Produire de la connaissance/des ressources

- Etude
Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France
(2020)
- Etude d'évaluation sur les services vélo (2016 et mise à jour en cours)
- Cahier ressources «
Développer le système vélo dans les territoires»
- Kit de communication en faveur du vélo (à paraître)



Soutenir le développement de l'éco-système vélo

- Financement des acteurs de l'éco-système : FUB, Club des villes et territoires cyclables, Vélo & Territoires, Heureux Cyclage, Boîtes à vélo...
- Participation à la coordination des acteurs vélo : groupe de travail au niveau national, cellule France Mobilité au niveau régional

2

Le programme CEE AVELO2

Le programme AVELO2 PRO-INNO-53

- Programme financé par le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)
- Durée du programme : 2021 - 2024 (4 ans)
- Enveloppe de **25 M€**
- 10 obligés financeurs

VARO

COLOURING ENERGY

ECONOMIE
D'ÉNERGIE
— Je suis fibre !
www.economiedenergie.com

Aidee
ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ekWateur
ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE GAZ NATUREL BOIS

THEVENIN
& DUCROT
DISTRIBUTION AVIA

save Société d'Approvisionnement
et de Vente d'Énergies

Zeller
Produits pétroliers

TOTAL
direct energie

WOREX

Esso

Enjeux et objectifs du programme

- **400 territoires lauréats**
- Deux appels à projets : 2021 et 2022
- Contribuer à l'objectif de 9 % de part modale du vélo en 2024
- Poursuivre le développement d'une culture vélo au sein des territoires
- Développer le recours aux modes actifs pour les mobilités quotidiennes
- Accompagner les territoires peu et moyennement denses dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables
- Permettre aux territoires de se préparer à déposer des dossiers à l'AAP Fonds Mobilités Actives et à solliciter la DSIL

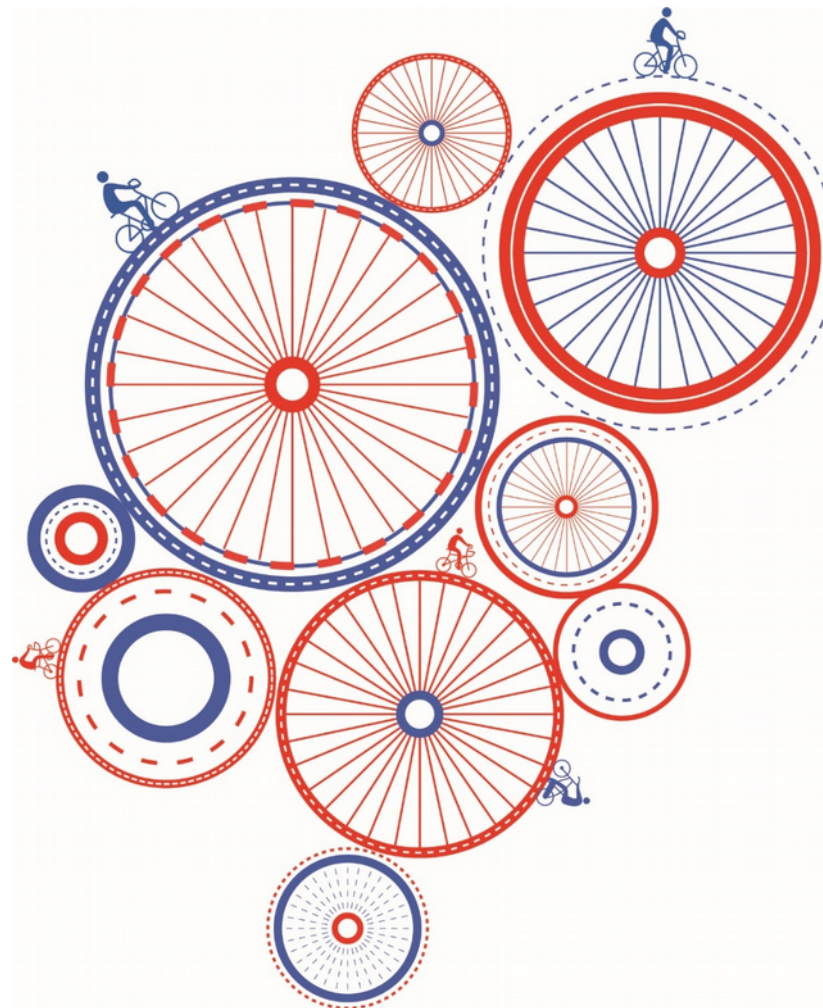
Territoires cibles



- **Les territoires peu denses et/ou ruraux**
- **Périphéries des communautés urbaines ou des métropoles**

3

L'appel à projets AVELO2 Développer le système vélo dans les territoires



Accédez à la page AGIR de l'AAP

Ouverture : 03 mars 2021

Clôture : 16 juin 2021 à 16h

Préparez votre dossier

> ÊTRE INFORMÉ DES MISES À JOUR

CONTACTEZ-NOUS

Avant toute prise de contact, il est important de prendre connaissance du texte de l'AAP et de l'ensemble des documents mis à votre disposition.

> CONTACTER L'ADEME

Déposez votre dossier

Pièces à déposer :

[Annexe 1 - Dossier de candidature \(docx - 1,41 Mo\)](#)
[Annexe 2 - Volet financier \(xlsx - 109,28 Ko\)](#)
[Annexe 3 - Volet administratif \(pdf - 620,75 Ko\)](#)
[Annexe 4 - Lettre d'engagement sur l'honneur \(docx - 20,16 Ko\)](#)
[Annexe 5 - Attestation RGPD \(pdf - 474,94 Ko\)](#)

Documents complémentaires
RIB

> CONSULTER LES RÈGLES D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES DE L'ADEME

CALENDRIER

À partir du : 03/03/2021 - 12:48 - Heure de Paris
Jusqu'au : 16/06/2021 - 16:00 - Heure de Paris

> DÉPOSER UN DOSSIER

Accueil > AVELO2

APPEL À PROJET - EN COURS
Délai de dépôt des dossiers : du 03/03/2021 - 12:48 au 16/06/2021 - 16:00 - Heure de Paris

AVELO2

Développer le système vélo dans les territoires : accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables

Mobilité / Transport

> > > >

Vous êtes une collectivité territoriale, une intercommunalité ou un syndicat souhaitant encourager la pratique du vélo sur votre territoire en déployant une politique cyclable ambitieuse ?
Votre projet consiste en la réalisation d'un schéma directeur, d'études d'avant-projet, au lancement d'expérimentation de services vélo, à la réalisation de campagne d'animation et de communication pour favoriser la pratique quotidienne du vélo ?
Votre objectif est d'aboutir à des actions concrètes de planifications stratégiques, à une augmentation de la part modale du vélo et à un report modal de l'automobile vers le vélo et les modes actifs, à la mise en œuvre de divers événements et animations autour de l'usage du vélo ?

Éligibilité des territoires

Territoires	Conditions	Éligibles
EPCI < 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>moins</u> de 100 000 habitants (particulièrement les communautés de communes et communautés d'agglomération)		✓
EPCI < 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u>	EPCI sont éligibles pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'EPCI faisant <u>moins de 100 000 habitants</u> .	✓
EPCI > 250 000 habitants dont la ville la plus peuplée fait <u>plus de 100 000 habitants</u>		
Communes < 100 000 habitants	Si elles démontrent que l'intercommunalité dont elles dépendent les soutient dans le projet candidat.	✓
Départements	Pour des projets en lien avec leurs compétences obligatoires (collèges, solidarité, voirie).	✓
Pays (Territoires de projets constitués en PETR, Syndicat mixte, association, GIP, etc.)	Pour des projets concernant exclusivement une ou des communes de l'entité faisant chacune moins de 100 000 habitants.	✓
PNR		
Pôles métropolitains		
Syndicats mixtes de mobilité ou de SCoT		
Les bénéficiaires du programme précédent, AVELO PRO-INNO 26		✗
Les régions		✗

Les bénéficiaires du programme AVELO PRO-INNO 26 ne sont pas éligibles à cet appel à projets

Une collectivité a été
bénéficiaire du programme
AVELO



✗ Ne peut pas candidater

Une commune appartient à une
intercommunalité qui a été
bénéficiaire du programme AVELO



✓ Peut candidater

Les 4 axes de l'appel à projets 2021

AXE 1 : Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études



AXE 2 - Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires



AXE 3 : Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire



AXE 4 : Soutenir l'ingénierie territoriale (hors financement CEE)



Axe 1- Soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

De planification stratégique :

- Schéma directeur « vélo » ou « mobilité actives »
- Des démarches d'expérimentations d'aménagement tactique en lien avec le schéma directeur : aménagements cyclables de transition, fermeture/réaffectation de voirie. Seules les dépenses relatives aux études d'avant-projet et d'évaluation seront éligibles

De diagnostics

- Diagnostic mobilités actives et plan d'actions pour les établissements scolaires du territoire
- Diagnostic mobilité active et plan d'actions pour l'accès aux commerces, aux services de proximité et aux pôles d'activités du territoire
- Diagnostic et étude de stationnement
- Diagnostic et étude de jalonnement

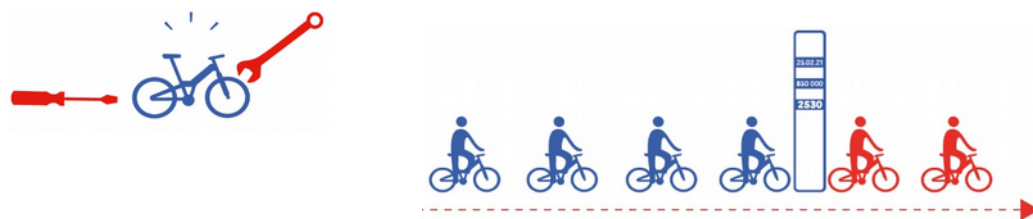
De Planification pré-opérationnelle

- Maitrise d'ouvrage pré-opérationnelle d'aménagement
- Maitrise d'œuvre opérationnelle d'aménagements sur des itinéraires complexes

D'évaluation de la politique cyclable et/ou de certains aménagements cyclables

Axe 2 - Soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires en finançant :

- L'émergence de services vélos dans des territoires qui en sont peu dotés ou dépourvus (location humanisée, prêt de vélos, ateliers de réparations, etc.)
- La mise en œuvre de services innovants (vélos spéciaux par exemple vélos cargos ou pour le transport d'enfants, vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite, etc.)
- La mise en œuvre de services favorisant l'intermodalité vélo + transports publics ou mobilité partagée (prêt/location de matériel : vélo pliant, antivol, équipements de sécurité...)



Sont exclus du périmètre d'AVELO2

- **Les dispositifs de vélo en libre-service**
- **Le stationnement sécurisé.**
 - Des financements sont disponibles jusqu'au 31 décembre 2021 dans le cadre du programme CEE Alveole : <https://programme-alveole.com/>

Axe 3 - Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire en finançant :

- La création de campagnes de communication grand public, particulièrement à destination des publics jeunes.
- L'organisation d'évènements : fête du vélo/ Mai à vélo, challenge de la mobilité, tests de vélos, carto-partie, journée sans voiture...
- L'organisation d'ateliers mobilité à vélo, de séances de remise en selle, notamment auprès des publics jeunes, des seniors, des personnes en recherche d'emploi ;
- Des campagnes d'accompagnement des employeurs pour le développement des mobilités actives auprès des salariés

Axe 4 (Hors financement CEE)

Soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire en finançant le recrutement de chargées de mission vélo / mobilités actives (statut contractuel) pour mettre en œuvre la politique cyclable :

- Réalisation du schéma directeur cyclable
- Animation / communication
- Développement des services
- Evaluation
- Accompagnement des changements de pratiques sociales et comportement

Prérequis en vue du dépôt d'un dossier de candidature

Si les territoires peuvent solliciter des aides sur chacun des axes

➤ **Seules les collectivités dotées d'un schéma directeur cyclable peuvent prétendre à des aides sur les axes 1, 2 et 3, à moins de solliciter**

- Des aides pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable via une prestation externe (axe 1)

Ou

- En justifiant du recrutement d'un.e chargé.e de mission qualifié et compétent en amont ou en parallèle des actions relevant des axe 1, 2 et/ou 3 (axe 4)

➤ **La demande de financement d'un ETP (axe 4) est conditionnée à la réalisation d'un programme d'action en cohérence avec les axes 1, 2 ou 3 de l'appel à projets.**

L'ADEME vous accompagne financièrement

Le taux maximal d'aide par type de territoires

Territoires	Taux maximal d'aide par type de territoires
Territoires situés en Zones Non-Interconnectées (ZNI) Corse, départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, La Réunion, Mayotte), collectivités territoriales (Martinique, Guyane)	70 %
EPCI ou Syndicat AOM ou s'apprêtant à le devenir <i>Le porteur devra démontrer clairement qu'il peut prétendre à ce taux de subvention (délibération, lettre d'engagement de l'exécutif de l'EPCI ou du syndicat).</i>	60 %
Autres territoires	50 %

L'ADEME vous accompagne techniquement

- Accompagnement technique sur les 4 axes
- Formations au politiques cyclables
- Webinaire(s)
- Mise en réseau
 - Réseau des lauréats
 - Rencontres régionales et nationales
- Partage de ressources : mise à disposition de ressources documentaires

Calendrier de l'appel à projets

- FAQ : en ligne début mai sur le la page web du Programme AVELO2 et AGIR
- Dépôt du dossier de candidature sur la plateforme AGIR : 16 juin 2021
- Analyse des candidatures et premiers lauréats : à partir de septembre 2021
- Contractualisation
 - Premier AAP : septembre-décembre 2021
 - Deuxième AAP : septembre-décembre 2022 (dates prévisionnelles)
- Fin des projets (AAP 2021 et 2022) : juin 2024

The screenshot shows the AGIR platform interface for the AVELO2 call for projects. At the top, there are logos for the French Republic, ADEME, and the CEE (Certificats d'Économies d'Énergie). The main heading is 'APPEL À PROJET - EN COURS' with a deadline of 16/06/2021 at 16:00. The project title is 'VELO2' and the description is 'Développer le système vélo dans les territoires : accompagnement à la définition, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables'. Below this, there is a section 'Préparez votre dossier' with a button 'ÊTRE INFORMÉ DES MISES À JOUR'. To the right is a 'CONTACTEZ-NOUS' section with a 'CONTACTER L'ADEME' button. Further down is the 'Déposez votre dossier' section, listing five annexes: 'Annexe 1 - Dossier de candidature (docx - 141 Mo)', 'Annexe 2 - Volet financier (xism - 109,28 Ko)', 'Annexe 3 - Volet administratif (pdf - 620,75 Ko)', 'Annexe 4 - Lettre d'engagement sur l'honneur (docx - 2016 Ko)', and 'Annexe 5 - Attestation RGPD (pdf - 474,94 Ko)'. There is also a 'CALENDRIER' section with a 'DÉPOSER UN DOSSIER' button. At the bottom, there is a link to 'CONSULTER LES RÈGLES D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES DE L'ADEME'.

Bonus : Outils & ressources

Ressources documentaires en accès libre

- Cahier ressources « [Développer le système vélo dans les territoires](#) »
- Guide du Club des villes & territoires cyclables « [Le cout des politiques vélo](#) »
- Etude [Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France \(2020\)](#)
- [Etudes d'évaluation sur les services vélo](#) (2016 et mise à jour en cours pour 2021)
- Des [infographies](#) synthétiques
- La page « [Communauté vélo et Mobilité Actives](#) » via la Fabrique des Mobilités
- Ressources ADEME – « vélo » : <https://www.ademe.fr/mediatheque>
- Ressources du CEREMA
 - [Les schémas cyclables](#)
 - [Fiche 38 : La loi d'orientation des mobilités - Quelles évolutions en matière de planification de la mobilité ? - Cerema, 2020](#)
 - [Vélo Aménagements – Recommandations et retours d'expériences](#)
 - [Voirie pour tous](#)
 - [Vers des villes et des territoires 100% marchables, 100% cyclables](#)
- Centre de ressources généraliste sur la mobilité : <https://mobilidoc.fr/>

Argumenter en faveur de la solution vélo

« Le vélo est pertinent sur tous les territoires »

➤ *Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France en 2020*

Extrait des travaux The Shift Project

« Le vélo est un mode de déplacement particulièrement pertinent pour décarboner la mobilité dans les zones de moyenne densité »

www.theshiftproject.org/mobilite-decarbonee

Argumenter contre les idées reçues sur le vélo :

www.cyclingfallacies.com/fr/

Retrouvez toutes les informations sur

La Plateforme : **Agir pour la transition écologique**

[Appel à projets AVELO2](#)

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Agir pour la transition écologique
Agence de la transition écologique

MON COMPTE

PARTICULIERS
Adoptez un quotidien plus écologique :
découvrez nos conseils et nos solutions pour
vous accompagner à chaque moment de votre
vie.
> VOTRE ESPACE

ENTREPRISES
Vous souhaitez participer à la mise en œuvre
de la transition écologique et énergétique :
Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que
l'ensemble des aides et appuis financiers dont
vous pouvez bénéficier.
> VOTRE ESPACE

COLLECTIVITÉS
Vous souhaitez participer à la mise en œuvre
de la transition écologique et énergétique :
Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que
l'ensemble des aides et appuis financiers dont
vous pouvez bénéficier.
> VOTRE ESPACE

Contact : aapavelo2@ademe.fr

Vos contacts pour le programme AVELO2 en Normandie

ADEME, Direction Régionale Normandie

- *Sebastien BELLET, Ingénieur Territorial / Ingénieur Transport & Mobilité*
Réfèrent AVELO
Site de Hérouville-Saint-Clair
02 31 46 81 07 / sebastien.bellet@ademe.fr
- *Jean-Marc GOHIER, Ingénieur urbaniste : Transport-Logistique, Carburants, Qualité de l'air, friches urbaines*
Site de Rouen
02 32 81 93 12 / jean-marc.gohier@ademe.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

